

Séance du 14 avril 2025

L'an deux mille vingt cinq le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Gilles LAGAUZERE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	16	20
		Pour : 20
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

Mme BAGES LIMOGES Carine, Mme BELLOC Brigitte, Mme BROUILLON Monique, M. CAMBE Thierry, Mme CAPRAIS Dominique, M. COUZIGOU Laurent, M. DILMAN Patrick, M. DUBERNET Thierry, Mme FABRE Sylviane, M. JADAS Christian, M. LAGAUZERE Gilles, M. MOHAND O'AMAR Abdelbaki, M. POLONI Pascal, M. RESSIOT Didier, Mme SICARD Christine, M. VALADE Pierre

**Procuration(s) :**

Mme ALLARD Aurélie donne pouvoir à Mme BELLOC Brigitte, Mme DALL'ANESE Lisa donne pouvoir à Mme BAGES LIMOGES Carine, M. MILANESE Antoine donne pouvoir à Mme SICARD Christine, Mme DE MARCHI Céline donne pouvoir à M. VALADE Pierre

Date de la convocation
08 avril 2025

**Étai(en)t absent(s) :**

Mme TILLOS Marie-Hélène

Date d'affichage
08 avril 2025

**Étai(en)t excusé(s) :**

Mme ALLARD Aurélie, Mme DALL'ANESE Lisa, Mme DE MARCHI Céline, M. MACHEFE Thomas, M. MILANESE Antoine, Mme RESSES Lisa

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Mme CAPRAIS Dominique

15 avril 2025
et publication du
15 avril 2025

**AFFECTATION DES RESULTATS 2024**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire Gilles LAGAUZERE, après avoir approuvé le compte financier unquie de l'exercice le 14 avril 2025.

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	7 875,79
- un excédent reporté de :	42 376,41
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	50 252,20
- un déficit d'investissement de :	2 053,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	2 053,00

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	50 252,20
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	2 053,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	48 199,20
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	2 053,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à STE BAZEILLE

Le Maire LAGAUZERE Gilles

le(s) secrétaire(s) de séance

